

# Rapport financier semestriel 2024



Fluxys Belgium



## shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Les personnes, les industries et les communautés ont toutes besoin d'énergie pour se développer et prospérer. Fluxys Belgium répond à ce besoin en transportant l'énergie dans son infrastructure. Nous acheminons du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport de l'hydrogène, du biométhane ou de tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO<sub>2</sub>, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.

# Table des matières

<b>1 Rapport de gestion intermédiaire</b>	<b>5</b>
1.1 Principaux événements du premier semestre 2024	5
1.2 Principaux chiffres financiers	6
Chiffre d'affaires et résultat net	6
37,1 M€ d'investissements	6
1.3 Faits marquants	6
Maintien de volumes importants à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas et stockage totalement rempli	6
Conversion du gaz L au gaz H finalisée	7
La capacité de transport supplémentaire nécessaire totalement prête pour le futur	7
Nouvelle capacité à long terme réservée au Terminal GNL de Zeebrugge	7
14 <sup>e</sup> paquet de sanctions contre la Russie	7
En bonne voie pour la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO <sub>2</sub> d'ici 2026	7
Fluxys hydrogen désignée gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène en Belgique	8
Fluxys c-grid candidate gestionnaire de réseaux de transport de CO <sub>2</sub>	8
Dans les temps pour notre propre neutralité climatique	8
1.4 Transactions entre parties liées	8
1.5 Perspectives financières	8
1.6 Gestion des risques	9
<b>2 États financiers semestriels résumés de Fluxys Belgium et de ses filiales consolidées en IFRS au 30 juin 2024</b>	<b>12</b>
2.1 Renseignements de caractère général concernant la société	12
2.1.1 Dénomination sociale et siège social	12
2.1.2 Activités du groupe	12
2.2 États financiers résumés du groupe Fluxys Belgium en IFRS	13
A. Bilan consolidé résumé	13
B. Compte de résultat consolidé résumé	15
C. Etat consolidé résumé du résultat global	16
D. Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres	17
E. Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie	19
2.3 Sélection de notes explicatives	22
Note 1. Informations générales	22
Note 2. Caractère saisonnier des activités de la période intermédiaire	23
Note 3. Acquisitions, cessions et restructurations	23
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels	24
Note 5. Immobilisations corporelles	28
Note 6. Passifs portant intérêts	32
Note 7. Obligations régulatoires	34
Note 8. Provisions	36

Note 9. Actifs et passifs éventuels & droits et engagements de Fluxys Belgium et ses filiales	37
Note 10. Instruments financiers	38
Note 11. Transactions significatives entre parties liées	40
Note 12. Evénements postérieurs à la clôture	43
<b>2.4 Rapport du commissaire</b>	<b>44</b>
<b>2.5 Déclaration des personnes responsables</b>	<b>45</b>
<b>3 Définition des indicateurs</b>	<b>46</b>

# 1 Rapport de gestion intermédiaire

## 1.1 Principaux événements du premier semestre 2024

- Le chiffre d'affaires régulé est de 296,7 M€ (premier semestre 2023 : 309,3 M€) et le résultat net augmente pour atteindre 40,6 M€ (premier semestre 2023 : 34,5 M€)
- Nouvelle méthodologie tarifaire 2024-2027 en vigueur
- Maintien de volumes importants à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas et stockage totalement rempli
- Conversion du gaz L au gaz H finalisée
- Capacité de transport supplémentaire totalement prête pour le futur
- Nouvelle capacité à long terme réservée au Terminal GNL de Zeebrugge
- 14e paquet de sanctions contre la Russie
- En bonne voie pour la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> d'ici 2026
- Fluxys hydrogen désignée comme gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène en Belgique
- Fluxys c-grid candidat gestionnaire de réseaux de transport de CO<sub>2</sub>
- Dans les temps pour la neutralité climatique

## 1.2 Principaux chiffres financiers

Compte de résultat	(en milliers d'euros)	30.06.2024	30.06.2023
Produits des activités ordinaires		296.745	309.286
EBITDA*		147.878	153.359
EBIT*		70.536	66.123
Résultat net		40.587	34.534
Bilan (en milliers d'euros)		30.06.2024	31.12.2023
Investissements en immobilisations corporelles		37.144	167.654
Total des immobilisations corporelles		1.832.001	1.873.286
Capitaux propres		560.959	613.413
Endettement financier net*		190.182	219.404
Total du bilan consolidé		3.328.078	3.358.616

\* Pour les définitions et les raisons d'utilisation de ces indicateurs, voir p. 46.

### Chiffre d'affaires et résultat net

Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2024 par le groupe Fluxys Belgium s'élève à 296,7 M€, soit une diminution de 12,6 M€ par rapport au chiffre d'affaires de la même période en 2023 (309,3 M€). Le résultat net augmente de 34,5 M€ à 40,6 M€ conformément à la nouvelle méthodologie tarifaire.

L'évolution du chiffre d'affaires régulé s'explique principalement par l'évolution des composants couverts par les tarifs régulés. La méthodologie tarifaire stipule que les coûts d'exploitation raisonnables doivent être couverts par le chiffre d'affaires.

L'évolution du résultat net est principalement la conséquence de la nouvelle méthodologie tarifaire applicable à la période régulatoire 2024-2027.

### 37,1 M€ d'investissements

Au premier semestre 2024, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 37,1 M€ contre 70,3 M€ durant la même période en 2023. De ce montant, 33,8 M€ ont été consacrés à des projets liés à l'activité de transport et 2,5 M€ à des projets liés à l'activité de terminalling.

## 1.3 Faits marquants

### Maintien de volumes importants à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas et stockage totalement rempli

La situation géopolitique en Ukraine a considérablement changé la dynamique sur les marchés gaziers et l'orientation des flux. Avec Zeebrugge comme plaque tournante, notre réseau belge continue de confirmer son rôle de pivot énergétique en Europe du Nord-Ouest.

La demande d'acheminement de gaz naturel de la Belgique vers l'Allemagne et les Pays-Bas a diminué au premier semestre 2024 par rapport à 2023, mais reste nettement plus élevée qu'avant le début de la guerre en Ukraine.

Les volumes de frontière à frontière ont diminué de 35 pour cent pour atteindre 133 TWh, tandis que les volumes pour la consommation sur le marché belge n'ont que légèrement baissé pour atteindre 79,5 TWh (contre 84 TWh en 2023). Les flux vers l'Allemagne ont diminué pour atteindre 81 TWh (contre 124 TWh en 2023), et 36 TWh ont été acheminés vers les Pays-Bas (contre 60 TWh en 2023).

Dans le cadre de la nouvelle situation d'approvisionnement depuis la guerre en Ukraine, l'Union européenne constraint les États membres à remplir chaque année leurs installations de stockage de gaz à au moins 90 pour cent pour le 1<sup>er</sup> novembre afin d'entamer l'hiver avec une capacité de stockage maximale. L'installation de stockage souterrain de Loenhout est totalement remplie depuis 1<sup>er</sup> août.

### **Conversion du gaz L au gaz H finalisée**

Les exportations de gaz à bas pouvoir calorifique (gaz L) par les Pays-Bas diminuent en raison de la fermeture du champ de production de Groningue. Depuis 2018, Fluxys Belgium adapte son réseau pour remplacer progressivement l'approvisionnement en gaz L par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) provenant d'autres sources afin de soutenir la continuité de l'approvisionnement. Cette année, en collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution Fluvius et Ores, nous avons finalisé la dernière phase de la conversion au gaz H. Quelque 475 000 connexions étaient concernées, principalement dans les régions de la Campine, de Leuven-Diest, du Hainaut, du Brabant wallon et du Brabant flamand. La Belgique n'utilise désormais plus de gaz L. Fluxys Belgium continuera à transporter du gaz L vers la France dans les années à venir.

### **La capacité de transport supplémentaire nécessaire totalement prête pour le futur**

Une capacité supplémentaire est nécessaire dans le réseau belge à la fois pour faire face à la perte de gaz L en provenance des Pays-Bas, alimenter les nouvelles centrales électriques qui entreront en service et maintenir des flux importants vers l'Allemagne. C'est pourquoi nous posons une nouvelle canalisation sur l'axe Zeebrugge-Bruxelles. Il s'agit d'une canalisation multimoléculaire qui est parfaitement prête pour l'avenir, compte tenu de la transition énergétique. Elle pourra être utilisée pour transporter de l'hydrogène dès que le marché est prêt.

Fin 2023 et début 2024, nous avons mis en service le premier tronçon de canalisation Gent (Desteldonk) – Bruxelles (Opwijk). L'extension augmente la capacité de transport depuis Zeebrugge de 15 GWh/h, ce qui équivaut à la production d'énergie de 15 réacteurs nucléaires. La construction du deuxième tronçon de canalisation Zeebrugge (Knokke) – Gent (Evergem) est prévue à partir de 2025, pour un investissement estimé à plus de 150 millions d'euros. La canalisation supplémentaire permet d'accroître la capacité de transport depuis Zeebrugge de 5 GWh/h.

### **Nouvelle capacité à long terme réservée au Terminal GNL de Zeebrugge**

La forte diminution de l'acheminement de gaz russe par canalisation vers l'Europe a conduit à un déploiement maximal du GNL comme source d'approvisionnement alternative. Répondant aux signaux du marché, le Terminal GNL de Zeebrugge a proposé au marché 24 fenêtres de déchargement supplémentaires par an en juin. Le marché a réagi très positivement et toute la capacité proposée a été réservée à long terme pour la période 2027-2044.

### **14<sup>e</sup> paquet de sanctions contre la Russie**

Un accord politique sur un quatorzième paquet de sanctions contre la Russie a été conclu au niveau de l'UE à la fin du mois de juin. Le paquet interdit le rechargement de GNL en provenance de Russie en vue de son exportation vers des pays non UE à partir de mars 2025. L'importation dans l'UE de GNL d'origine russe et son rechargement en vue d'une livraison dans un autre port de l'UE restent autorisés.

Comme par le passé, Fluxys Belgium continue d'exercer ses activités dans le respect total des réglementations belges, européennes et internationales applicables. Nous menons des consultations avec les autorités pour la mise en œuvre concrète et le suivi des sanctions une fois qu'elles seront entrées en vigueur. Pour l'impact éventuel du 14<sup>e</sup> paquet de sanctions sur Fluxys Belgium : voir 'Perspectives financières' à la p. 7.

### **En bonne voie pour la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> d'ici 2026**

Nous mettons tout en œuvre pour mettre à la disposition de l'industrie la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> en 2026. Les premières décisions d'investissement à cette fin sont en cours de préparation.

Compte tenu de l'évolution du cadre légal et réglementaire pour l'hydrogène et le CO<sub>2</sub>, nous avons créé deux filiales : Fluxys hydrogen pour développer et gérer le réseau d'hydrogène et Fluxys c-grid pour développer et gérer les réseaux de transport de CO<sub>2</sub>.

Depuis 2021, nous travaillons intensivement avec de nombreuses parties prenantes pour développer progressivement l'infrastructure d'hydrogène et de CO<sub>2</sub> nécessaire en fonction de la demande du marché. Nous contribuons ainsi à perpétuer le rôle de plaque tournante énergétique de la Belgique pour en faire un hub international de l'hydrogène et du CO<sub>2</sub> au bénéfice de l'économie tant en Belgique que dans l'Europe du Nord-Ouest.

- Nous travaillons en étroite collaboration avec **l'industrie et les ports** pour répondre pleinement aux besoins du marché. En juin, nous avons signé la Déclaration d'Oslo avec 13 grands groupes industriels, North Sea Port et Port of Antwerp-Bruges. La déclaration rappelle aux décideurs politiques l'importance vitale pour l'industrie du captage du CO<sub>2</sub>, de son transport et de son stockage ou de sa réutilisation, ainsi que la nécessité de disposer d'instruments politiques pour renforcer le développement de cette filière.
- Nous nous concertons avec les **opérateurs voisins** pour mettre en place les interconnexions nécessaires aux flux transfrontaliers. En juin, nous avons signé un accord avec Creos Luxembourg (Luxembourg) et GRTgaz (France) afin d'intensifier la coopération dans le domaine des infrastructures transfrontalières d'hydrogène.
- Avec **des partenaires et la société mère Fluxys**, nous unissons nos forces pour développer des terminaux d'importation d'hydrogène et des infrastructures d'exportation de CO<sub>2</sub>.

#### **Fluxys hydrogen désignée gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène en Belgique**

En application de la loi fédérale sur l'hydrogène du 11 juillet 2023, notre filiale Fluxys hydrogen a été désignée gestionnaire pour le développement et la gestion d'un réseau de transport d'hydrogène en Belgique.

#### **Fluxys c-grid candidate gestionnaire de réseaux de transport de CO<sub>2</sub>**

Les régions de notre pays se distinguent au niveau européen en étant les premières à établir un cadre réglementaire pour le CO<sub>2</sub>. En mars, le parlement wallon et le parlement flamand ont approuvé un décret sur le transport de CO<sub>2</sub> par canalisations. Notre filiale Fluxys c-grid se prépare à poser sa candidature pour la gestion des réseaux de transport de CO<sub>2</sub> dans les régions.

#### **Dans les temps pour notre propre neutralité climatique**

En tant qu'entreprise, nous visons la neutralité climatique d'ici 2050 et sommes en passe de franchir la première étape : réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.

Fin 2023, trois regazéificateurs supplémentaires ont été mis en service au Terminal GNL de Zeebrugge qui utilisent la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL. Les nouvelles installations réduisent considérablement les émissions de CO<sub>2</sub> au Terminal.

## 1.4 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont détaillées dans la Note 11 des états financiers semestriels résumés dans le rapport financier semestriel 2024.

## 1.5 Perspectives financières

### **2024**

Fluxys Belgium et la CREG ont convenu en février 2024 de proposer au marché par le biais d'une consultation publique des adaptations à la méthodologie tarifaire pour le réseau de transport de gaz naturel, l'installation de stockage de gaz naturel et l'installation de GNL pour la période régulatoire 2024-2027. Ces modifications ont été pleinement acceptées par le marché, assurent une juste

rémunération du capital investi dans les actifs régulés et permettent à Fluxys Belgium de réaliser les investissements nécessaires à l'exercice de sa mission.

Conformément à la méthodologie tarifaire 2024-2027, le résultat net des activités régulées belges est déterminé par divers paramètres régulatoires, y compris les capitaux propres investis et la structure financière, ainsi que les incitants. Le dividende récurrent continuera d'évoluer, principalement sur la base des paramètres ci-dessus.

Sur base des informations disponibles à ce jour, il est particulièrement difficile d'évaluer les répercussions futures de la guerre en Ukraine. Tenant compte de la situation telle qu'elle est connue actuellement, du caractère essentiel des activités de l'entreprise et de son cadre régulatoire, nous n'estimons actuellement pas de changement significatif du résultat consolidé du groupe Fluxys Belgium en 2024 et celui-ci est en ligne conformément à la méthodologie tarifaire et à la marge équitable qui y est déterminée. Les activités du groupe sont réglementées et les volumes traités dans nos infrastructures n'entraînent pas de modification des bénéfices pour les actionnaires.

En fonction de l'évolution de la guerre et des développements connexes du marché, le groupe Fluxys Belgium peut temporairement être confronté à des conséquences défavorables sur les recettes de trésorerie si, par exemple, des clients ne paient pas les capacités réservées.

## 2025

Les dispositions du 14e paquet de sanctions relatives au GNL en provenance de Russie prendront effet à partir de mars 2025. Elles affectent une partie limitée des services prévus dans les contrats à long terme du terminal GNL de Zeebrugge pour la manutention du GNL en provenance de Russie. A l'heure actuelle, la réponse contractuelle des clients qui ont réservé des services de rechargement et de regazéification de GNL en provenance de Russie n'est pas encore claire. Il est donc trop tôt pour déterminer l'impact financier potentiel.

Dans ce contexte, nous notons qu'un certain nombre d'éléments permettent de limiter l'impact financier potentiel. En effet, l'activité de terminalling GNL est réglementée et le cadre réglementaire prévoit une certaine marge de manœuvre en cas de baisse des recettes. En outre, les fenêtres supplémentaires de déchargement de GNL récemment vendues à long terme constituent un tampon et montrent également qu'il existe un intérêt sur le marché pour la capacité du terminal GNL au cas où elle se libérerait.

## 1.6 Gestion des risques

Le système de gestion des risques de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM) de Fluxys Belgium est basé sur la norme ISO 31000 et est intégrée dans la stratégie, les décisions commerciales et les activités de l'entreprise. Le système de gestion des risques comprend l'ensemble des risques de l'entreprise y compris les risques liés aux domaines ESG importants pour l'entreprise. Le système identifie à court, moyen et long terme l'impact que les risques peuvent avoir sous différents angles : l'impact sur les personnes et l'environnement et l'impact sur la création de valeur, la performance opérationnelle et la réputation de Fluxys Belgium.

Le système de gestion des risques évalue les risques et les opportunités liés au changement climatique en extrapolant les horizons 2030, 2050 et 2100 en trois perspectives temporelles : à court terme (0-1 an), à moyen terme (2-5 ans) et à long terme (5-10 ans). Il identifie et quantifie ainsi les risques liés aux activités et à la chaîne de valeur de Fluxys Belgium, les risques liés aux catastrophes naturelles ou aux conditions climatiques défavorables et aux volumes et prix des émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi que les risques liés à la réputation.

Les opportunités liées aux nouveaux développements du marché pour l'hydrogène et le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> sont également analysées pour leur impact potentiel sur les performances financières de l'entreprise. Les risques et les opportunités sont évalués sur la base d'une combinaison de l'ampleur de l'impact et de la probabilité que cet impact se matérialise.

Nous avons suivi les évolutions sous différents angles (contexte industriel, financier, régulatoire et de marché, transition énergétique, environnement et responsabilité sociétale de l'entreprise) et analysé la palette de risques sous cette perspective. Malgré l'évolution de la guerre en Ukraine et le 14e train de sanctions de l'UE contre la Russie, l'analyse montre que les risques et incertitudes attendus pour le second semestre 2024 n'ont pas évolué de manière significative par rapport à la déclaration des risques dans le rapport financier annuel 2023.

<b>Risques (R) et opportunités (O)</b>		<b>Description</b>
R	Rôle du gaz naturel en baisse dans le mix énergétique et impact sur la valeur de nos actifs	Le rôle du gaz naturel en baisse dans le futur mix énergétique pourrait entraîner l'arrêt de l'utilisation d'une partie de l'infrastructure de Fluxys Belgium.
R	Développements géopolitiques mondiaux	L'instabilité géopolitique qui peut avoir un impact sur le secteur du transport de gaz, entraînant une instabilité politique, sociale et économique qui pourrait évoluer vers un scénario de crise.
O	Développement du marché de l'hydrogène	Fluxys Belgium entend jouer un rôle clé en Belgique dans la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone, par le biais de projets innovants et d'investissements majeurs dans l'infrastructure : (a) le terminalling, le transport et le stockage de molécules à faible teneur en carbone (hydrogène, biométhane, etc.), (b) le transport et le terminalling du CO <sub>2</sub> .
O	Développement du marché du CO <sub>2</sub>	
O	Développement du marché du biométhane	
R	Le développement du marché de l'hydrogène et du CO <sub>2</sub> n'est pas adapté aux besoins d'investissement nécessaires	Fluxys Belgium risque de ne pas atteindre ses objectifs de transition. Elle peut également courir le risque financier que l'évolution du marché pour le H <sub>2</sub> et le CO <sub>2</sub> ne se fasse pas au même rythme que les efforts d'investissement à consentir.
R	Non-respect de nos objectifs en matière d'émissions	Les activités de Fluxys Belgium génèrent des émissions de gaz à effet de serre (CH <sub>4</sub> et CO <sub>2</sub> ) qui contribuent au changement climatique. Fluxys peut courir le risque financier et d'atteinte à sa réputation de ne pas réaliser ses objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO <sub>2</sub> et CH <sub>4</sub> ).
R	Incidents industriels et cyberattaques sur les installations et les infrastructures ICT	Les incidents industriels et certains cyber- incidents peuvent endommager l'infrastructure de Fluxys Belgium, mettre en danger la sécurité des personnes, provoquer une indisponibilité ayant une incidence sur la continuité du service et entraîner des conséquences financières.



R	Dommages aux écosystèmes et à la biodiversité au sein et autour de nos installations	Certaines activités de Fluxys Belgium peuvent nuire aux écosystèmes et à la biodiversité. Cela pourrait entraîner des risques financiers (notamment des sanctions) et d'atteinte à sa réputation.
R	Non-respect des réglementations, des cadres et des normes sous-jacents	Réglementation croissante exigeant la mise en œuvre de cadres et de normes sous-jacents - Impact financier et réputationnel en cas de non-respect de ces exigences.
R	Gestion du capital humain : risques liés à la santé des collaborateurs, à la diversité, à l'égalité des chances et au développement du talent	L'incapacité d'attirer, de retenir et de sécuriser les talents dans un environnement en évolution et le manque de compétences et de connaissances des nouveaux développements peuvent avoir un impact négatif sur les performances de l'entreprise.
R	Risques liés à l'éthique, à l'intégrité et à la corruption	Un manque d'éthique ou une corruption avérée peuvent avoir des impacts sociaux, notamment sur le respect des droits de l'homme (perte de confiance, impact potentiel sur l'accès à l'énergie pour tous, etc.).

## 2 États financiers semestriels résumés de Fluxys Belgium et de ses filiales consolidées en IFRS au 30 juin 2024

### 2.1 Renseignements de caractère général concernant la société

#### 2.1.1 **Dénomination sociale et siège social**

Le siège social de la société mère, Fluxys Belgium SA, est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, avenue des Arts 31.

#### 2.1.2 **Activités du groupe**

Le groupe Fluxys Belgium a essentiellement pour activités le transport, le stockage de gaz naturel et les services de terminalling de gaz naturel liquéfié en Belgique. Le groupe Fluxys Belgium assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Nous renvoyons le lecteur au rapport annuel 2023 pour plus d'informations sur ces activités.

## 2.2 Etats financiers résumés du groupe Fluxys Belgium en IFRS

### A. Bilan consolidé résumé

Bilan consolidé résumé		(en milliers d'euros)	
	Note	30.06.2024	31.12.2023
<b>I. Actifs non-courants</b>		<b>2.045.611</b>	<b>2.073.059</b>
Immobilisations corporelles	5	1.832.001	1.873.286
Immobilisations incorporelles		32.050	27.238
Actifs au titre du droit d'utilisation		29.102	28.580
Participations mises en équivalence		50	50
Autres actifs financiers		119.428	111.210
Créances de location-financement		0	0
Autres créances		18.496	21.496
Autres actifs non-courants	8.1	14.484	11.199
<b>II. Actifs courants</b>		<b>1.282.467</b>	<b>1.285.557</b>
Stocks		51.260	50.443
Créances de location-financement		0	1.644
Actifs d'impôt exigible		6.164	7.071
Clients et autres débiteurs		91.080	102.056
Placements de trésorerie		45.533	32.998
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1.071.092	1.068.227
Autres actifs courants		17.338	23.118
<b>Total de l'actif</b>		<b>3.328.078</b>	<b>3.358.616</b>

<b>Bilan consolidé résumé</b>		<b>(en milliers d'euros)</b>	
	<b>Note</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>I. Capitaux propres</b>		<b>560.959</b>	<b>613.413</b>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison mère		560.719	612.625
Capital social et primes d'émission		60.310	60.310
Résultats non distribués et autres réserves		500.409	552.315
Intérêts minoritaires		240	788
<b>II. Passifs non-courants</b>		<b>2.401.702</b>	<b>2.297.633</b>
Passifs portant intérêts	7	1.044.081	1.070.311
Obligations régulatoires	8	1.178.090	1.039.716
Provisions		1.153	3.939
Provisions pour avantages du personnel	9.1	44.355	48.455
Autres passifs financiers non-courants		5.262	4.010
Passifs d'impôt différé		128.761	131.202
<b>III. Passifs courants</b>		<b>365.417</b>	<b>447.570</b>
Passifs portant intérêts	7	69.120	55.336
Obligations régulatoires	8	113.529	219.122
Provisions		177	291
Provisions pour avantages du personnel	9.1	3.217	3.508
Passifs d'impôt exigible		16.912	4.248
Fournisseurs et autres crébiteurs		117.895	118.956
Autres passifs courants		44.567	46.109
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>3.328.078</b>	<b>3.358.616</b>

Nous remarquons une diminution du total du bilan. Cela s'explique en grande partie par une diminution des actifs non-courants en raison des dépréciations dépassant les investissements dans les immobilisations corporelles. Au passif ceci s'explique principalement par une diminution des capitaux propres suite au paiement du dividende. Les ventes réalisées au premier semestre ont un impact sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie à l'actif et sur les obligations régulatoires au passif.

L'augmentation des autres actifs financiers s'explique principalement par une hausse des investissements long terme de Flux Re.

Par ailleurs, les passifs d'impôt exigible augmentent en raison de l'augmentation de la dette d'impôt estimée pour l'exercice précédent à la suite d'un transfert des versements anticipés vers l'exercice actuel.

## B. Compte de résultat consolidé résumé

Compte de résultat consolidé résumé		(en milliers d'euros)	
	Note	30.06.2024	30.06.2023
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>4</b>	<b>296.745</b>	<b>309.286</b>
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		53.555	88.125
Autres produits opérationnels		12.221	9.695
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées		-3.410	-5.289
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-46.062	-86.431
Biens et services divers		-84.964	-88.927
Frais de personnel		-76.575	-68.843
Autres charges opérationnelles		-4.009	-4.257
Amortissements	4	-85.599	-81.269
Provisions	4	3.157	-562
Perdes de valeur	4	5.477	-5.405
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>70.536</b>	<b>66.123</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-324	234
Produits financiers	4	24.033	13.480
Charges financières	4	-38.345	-34.374
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>55.900</b>	<b>45.463</b>
Charges d'impôt sur le résultat	4	-15.313	-10.929
<b>Résultat net de la période</b>	<b>4</b>	<b>40.587</b>	<b>34.534</b>
Part de Fluxys Belgium		41.135	34.534
Part des intérêts minoritaires		-548	0
 Résultat net de base par action, attribuable aux actionnaires de la société mère, en €		0,5854	0,4915
Résultat net dilué par action, attribuable aux actionnaires de la société mère, en €		0,5854	0,4915

## C. Etat consolidé résumé du résultat global

Etat consolidé résumé du résultat global		(en milliers d'euros)	
	Note	30.06.2024	30.06.2023
<b>Résultat net de la période</b>		<b>40.587</b>	<b>34.534</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	9.1	7.104	-13.784
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global		-1.776	3.446
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>5.328</b>	<b>-10.338</b>
<b>Résultat global de la période</b>			
Part de Fluxys Belgium		46.463	24.196
Part des intérêts minoritaires		-548	0

**D. Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres**

Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres	(en milliers d'euros)		
	Capital social	Primes d'émission	Réserves indisponibles
<b>I. Solde au 31.12.2022</b>	<b>60.272</b>	<b>38</b>	<b>54.072</b>
1. Résultat global de la période			
2. Dividendes distribués			
<b>II. Solde au 30.06.2023</b>	<b>60.272</b>	<b>38</b>	<b>54.072</b>
<b>III. Solde au 31.12.2023</b>	<b>60.272</b>	<b>38</b>	<b>54.072</b>
1. Résultat global de la période			
2. Dividendes distribués			
<b>IV. Solde au 30.06.2024</b>	<b>60.272</b>	<b>38</b>	<b>54.072</b>

Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres				(en milliers d'euros)
Résultats non distribués	Réserves avantage du personnel	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>508.560</b>	<b>20.675</b>	<b>643.617</b>	<b>0</b>	<b>643.617</b>
34.534	-10.338	24.196		24.196
-98.369		-98.369		-98.369
<b>444.725</b>	<b>10.337</b>	<b>569.444</b>	<b>0</b>	<b>569.444</b>
<hr/>				
<b>487.614</b>	<b>10.629</b>	<b>612.625</b>	<b>788</b>	<b>613.413</b>
41.135	5.328	46.463	-548	45.915
-98.369		-98.369		-98.369
<b>430.380</b>	<b>15.957</b>	<b>560.719</b>	<b>240</b>	<b>560.959</b>

## E. Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		(en milliers d'euros)	
	Note	30.06.2024	30.06.2023
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	A.	<b>1.068.227</b>	<b>1.070.708</b>
<b>II. Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles</b>		<b>193.220</b>	<b>44.287</b>
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation		176.981	49.255
1.1. Résultat opérationnel	B.	70.536	66.123
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie		86.729	294.468
1.2.1. Amortissements	B.	85.599	81.269
1.2.2. Provisions	B.	-2.780	562
1.2.3. Pertes de valeur	B.	-5.477	5.405
1.2.4. Variation des obligations régulatoires	4+7	10.953	206.686
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie		-1.566	546
1.3. Variation du fonds de roulement		19.716	-311.336
1.3.1. Variation de stocks		4.865	-37.909
1.3.2. Variation des actifs d'impôt exigible		0	-4.532
1.3.3. Variation des clients et autres débiteurs		13.946	10.151
1.3.4. Variation des autres actifs courants		6.145	3.935
1.3.5. Variation des passifs d'impôt exigible		1.737	7.740
1.3.6. Variation des fournisseurs et autres crébiteurs		-5.434	-307.946
1.3.7. Variation des autres passifs courants		-1.543	17.225
1.3.8. Autres variations de fonds de roulement		0	0
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles		16.239	-4.968
2.1. Impôts exigibles versés		-7.696	-18.221
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie		23.867	13.069
2.3. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles		68	184

<b>Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)</b>		<b>(en milliers d'euros)</b>	
	<b>Note</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2023</b>
<b>III. Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement</b>		<b>-61.868</b>	<b>-78.923</b>
1. Acquisitions		-50.208	-76.403
d1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-43.241	-73.267
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	A.	0	0
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers		-6.967	-3.136
2. Cessions		875	850
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		875	850
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées		0	0
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers		0	0
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement		0	0
4. Subventions publiques perçues	5	0	8.363
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	A.	-12.535	-11.733
<b>IV. Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>		<b>-128.488</b>	<b>-139.754</b>
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements		1.644	302
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	D.	0	0
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions propres	D.	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	A.	1.644	0
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants		0	302
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés		0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	6.	0	0

<b>Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)</b>		<b>(en milliers d'euros)</b>	
	<b>Note</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2023</b>
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements		-21.976	-30.862
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction		0	0
2.2. Achat d'actions propres		0	0
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	6.	-1.543	-1.499
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés		0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	6.	-20.433	-29.363
3. Intérêts		-9.787	-10.824
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements		-9.786	-10.850
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements		-1	26
4. Dividendes versés	D.	-98.369	-98.369
<b>V. Augmentation nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>2.865</b>	<b>-174.390</b>
<b>VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture</b>	A.	<b>1.071.092</b>	<b>896.318</b>

## 2.3 Sélection de notes explicatives

### Note 1. Informations générales

#### Note 1a. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers résumés du premier semestre 2024 de Fluxys Belgium et ses filiales (le « groupe » ou « le groupe Fluxys Belgium ») sont établis conformément au référentiel des Normes Internationales d'Informations Financières et en particulier à l'IAS 34 'Information Financière Intermédiaire', tel qu'adopté dans l'Union Européenne, et ont fait l'objet d'une revue limitée par le commissaire.

Ils comprennent une sélection de notes explicatives et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

Ils sont présentés en milliers d'euros.

#### Note 1b. Jugements et utilisation d'estimations

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les estimations comptables et les jugements comparés avec le rapport annuel de 2023.

#### Note 1c. Date d'autorisation de publication

Le Conseil d'administration de Fluxys Belgium SA a arrêté les états financiers semestriels IFRS de Fluxys Belgium et ses filiales le 30 septembre 2024.

#### Note 1d. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés clôturés le 30 juin 2024 ont été préparés en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle commençant le ou après le 1er janvier 2024 mais n'ont pas d'impact sur les états financiers intermédiaires résumés du groupe :

- Amendements à IAS 1 Présentation des Etats Financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.
- Amendements à IFRS 16 Contrats de location: Passif locatif dans une cession-bail.
- Amendements à IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir - Accords de financement de fournisseurs.

Pour l'exercice 2024, Publigas, y compris sa participation dans Fluxys SA et ses filiales belges et étrangères, sera soumise à la loi dite "Pillar two" (Loi concernant l'introduction d'un impôt minimum pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grand envergure) du 19 décembre 2023. La loi vise à garantir un niveau minimum mondial de taxation pour les groupes d'entreprises multinationales belges et les grands groupes belges, et comprend un ensemble de règles qui devraient entraîner l'application d'un taux d'imposition effectif minimum de 15 %.

En collaboration avec un conseiller fiscal externe, le groupe Publigas évalue l'impact de la nouvelle législation. Le groupe vise à se conformer en temps voulu et correctement à cette nouvelle législation. Pour l'exercice 2024, sur base d'une analyse des données historiques définitives les plus récentes et notamment parce qu'aucun changement (significatif) dans les activités ou le profil du groupe n'est attendu au cours de cet exercice, le groupe Publigas s'attend à pouvoir appliquer les règles « Transitional CbCR Safe Harbour » dans toutes les juridictions où le groupe est actif.

Fluxys Belgium a appliqué l'exception concernant la reconnaissance et la divulgation des informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le revenu du pilier deux. L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du groupe.

### **Note 2. Caractère saisonnier des activités de la période intermédiaire**

Bien que certains services de transport, par exemple, puissent être souscrits à titre saisonnier, le résultat opérationnel des activités soumis à la Loi Gaz n'est pratiquement pas influencé par un caractère saisonnier des activités.

En effet, le résultat opérationnel de ces activités correspond au prorata, relatif à la période, de la marge équitable annuelle estimée sur les capitaux investis.

Cette marge est toutefois réduite ou complétée par des écarts sur coûts gérables résultant de la prise en compte d'un facteur d'efficience déterminé ex-ante.

### **Note 3. Acquisitions, cessions et restructurations**

#### **Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation et les pourcentages d'intérêts dans les entreprises consolidées sont identiques à ceux du 31 décembre 2023.

## Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

### Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys Belgium suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants: activités de transport, de stockage, de terminalling en Belgique et autres activités.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Les activités de transport comprennent l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz liés au transport en Belgique. Les activités de la nouvelle entité Fluxys hydrogen sont également reprises dans les activités de transport.

Les activités de stockage comprennent l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz liés au stockage à Loenhout en Belgique.

Les activités de terminalling comprennent l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz liés au Terminal GNL à Zeebrugge en Belgique.

Le segment 'Autres' comprend d'autres activités assurées par Fluxys Belgium et ses filiales telles que la participation dans les terminaux IZT et ZPT<sup>1</sup> en Belgique ainsi que des travaux pour tiers. À la date de clôture, les activités de la nouvelle entité Fluxys c-grid font également partie de cette catégorie.

Le groupe Fluxys Belgium est essentiellement actif en Belgique et ne présente dès lors pas d'information par secteur géographique.

Le CEO est le Chief Operating Decision Maker (CODM).

---

<sup>1</sup> **Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT):** Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).

**Zeepipe Terminal (ZPT):** Fluxys Belgium contribue aux opérations de ZPT sur une base contractuelle (pas de participation).

### Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels correspondent principalement à des réservations de capacités par une activité soumise à la Loi Gaz auprès d'une autre. Leur facturation est effectuée sur base de mêmes tarifs que pour les clients externes.

Informations sectorielles au 30.06.2024						(en milliers d'euros)
	Transport	Stockage	Terminalling	Autres	Eliminations entre secteurs	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>205.416</b>	<b>15.947</b>	<b>68.785</b>	<b>12.597</b>	<b>-6.000</b>	<b>296.745</b>
Ventes et prestations aux clients externes	180.504	17.542	88.168	11.997	0	298.211
Transactions avec d'autres secteurs	492	4.160	748	600	-6.000	0
Mouvements des obligations régulatoires	24.420	-5.755	-20.131	0	0	-1.466
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	39.748	2.470	11.337	0	0	53.555
Ventes	56.950	736	19.829	0	0	77.515
Mouvements des obligations régulatoires	-17.202	1.734	-8.493	0	0	-23.961
Autres produits opérationnels	2.482	68	2.835	10.227	-3.391	12.221
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-81	-1	-15	-3.313	0	-3.410
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-39.749	-1.029	-5.284	0	0	-46.062
Biens et services divers	-66.937	-4.023	-19.615	-3.744	9.355	-84.964
Frais de personnel	-52.257	-4.079	-12.885	-7.015	38	-76.198
Autres charges opérationnelles	-3.279	-275	-412	-43	0	-4.009
Amortissements	-53.387	-4.031	-26.953	-1.228	0	-85.599
Provisions	-28	108	2.679	21	0	2.780
Pertes de valeur	5.496	-106	187	-100	0	5.477
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>37.424</b>	<b>5.049</b>	<b>20.659</b>	<b>7.404</b>	<b>0</b>	<b>70.536</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	0	0	0	-324	0	-324
Produits financiers	15.492	1.671	3.560	3.310		24.033
Charges financières	-24.528	-2.646	-9.502	-1.670		-38.346
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>28.388</b>	<b>4.074</b>	<b>14.718</b>	<b>8.721</b>	<b>0</b>	<b>55.901</b>
Charges d'impôt sur le résultat						-15.313
<b>Résultat net de la période</b>						<b>40.587</b>
<b>Investissements de la période en immobilisations corporelles</b>	<b>33.761</b>	<b>-549</b>	<b>2.485</b>	<b>1.447</b>	<b>0</b>	<b>37.144</b>

Les produits des activités ordinaires du premier semestre 2024 se sont établis à k€ 296.745 contre k€ 309.286 pour le premier semestre 2023, soit une diminution de k€ 12.541.

Les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique sont soumis à la Loi Gaz. Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les amortissements admis et les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des efforts d'efficience à réaliser par le gestionnaire de réseau. Leur traitement comptable reste identique à celui de la clôture 2023.

Les produits des activités ordinaires des activités régulées<sup>2</sup> s'élèvent à k€ 284.146 (soit 95,7% du total), ce qui représente une diminution de k€ 13.834 par rapport à la même période en 2023.

La diminution du chiffre d'affaires des activités de transport s'explique principalement par le niveau exceptionnellement élevé des ventes de capacité et des primes payées lors des enchères au premier semestre 2023. Les ventes étant toujours au-dessus de la proposition tarifaire, l'excédent fait l'objet d'une dotation aux obligations régulatoires. Les produits de l'activité de stockage ont augmenté mais sont compensés par une dotation plus importante aux obligations régulatoires. Dans l'activité de terminalling il y a aussi une augmentation de ventes principalement due à la vente de la capacité send-out, qui est aussi compensée par une dotation plus importante aux obligations régulatoires.

La baisse des charges opérationnelles par rapport à la même période en 2023 est principalement expliquée par un prix de l'énergie plus bas et une activité moins accrue, malgré la hausse des coûts du personnel en raison de l'augmentation des effectifs ainsi que de l'indexation des salaires. Les achats et les ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et pour couvrir les besoins opérationnels d'équilibrage et d'exploitation diminuent, mais sont neutres pour le résultat, conformément au cadre réglementaire. La transition énergétique continue à engendrer des coûts.

Suite à la résolution d'un litige avec la région Flamande, une reprise de provision est enregistrée dans le premier semestre de cet exercice, dans le segment 'terminalling'.

Au niveau des pertes de valeur, une reprise de dépréciation pour un montant de k€ 10.900 a eu lieu sur les stocks de gaz en raison d'une augmentation des prix du marché.

Les charges financières augmentent de k€ 34.374 à k€ 38.345, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des dettes régulatoires. Une hausse des taux d'intérêts s'est traduite par des produits financiers plus élevés sur les placements de trésorerie et la trésorerie.

Les impôts sur le résultat sont en hausse de k€ 4.384 suite à un résultat avant impôts plus élevé. La déduction pour revenus d'innovation a été appliquée sur base de l'estimation reprise dans le ruling accordé par la commission de ruling en 2023 pour la période de 2022 à 2024. Cet avantage fiscal est cependant intégré entièrement dans les tarifs régulés.

Le résultat net du 1er semestre 2024 s'élève à k€ 40.587 contre k€ 34.534 au 1er semestre 2023, soit une augmentation de k€ 6.053.

---

<sup>2</sup> Après l'élimination des transactions avec d'autres secteurs et les activités non-régulées

Informations sectorielles au 30.06.2023						(en milliers d'euros)
	Transport	Stockage	Terminalling	Autres	Eliminations entre secteurs	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>213.002</b>	<b>17.388</b>	<b>73.823</b>	<b>11.306</b>	<b>-6.233</b>	<b>309.286</b>
Ventes et prestations aux clients externes	390.452	13.274	85.911	11.204	0	500.841
Transactions avec d'autres secteurs	490	4.902	739	102	-6.233	0
Mouvements des obligations régulatoires	-177.940	-788	-12.827	0	0	-191.555
<b>Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels</b>	<b>48.908</b>	<b>2.157</b>	<b>37.060</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>88.125</b>
Ventes	62.643	1.381	39.232	0	0	103.256
Mouvements des obligations régulatoires	-13.735	776	-2.172	0	0	-15.131
Autres produits opérationnels	3.200	44	3.374	3.165	-88	9.695
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.419	-27	-14	-1.829	0	-5.289
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-48.909	-2.157	-35.365	0	0	-86.431
Biens et services divers	-63.595	-4.809	-23.316	-3.495	6.288	-88.927
Frais de personnel	-48.812	-3.775	-12.068	-4.227	39	-68.843
Autres charges opérationnelles	-3.511	-327	-402	-17	0	-4.257
Amortissements	-52.782	-4.031	-23.809	-647	0	-81.269
Provisions	-348	-28	-141	-45	0	-562
Pertes de valeur	-5.987	0	647	-65	0	-5.405
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>37.747</b>	<b>4.435</b>	<b>19.789</b>	<b>4.146</b>	<b>6</b>	<b>66.123</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers				234		234
Produits financiers	9.207	967	1.918	1.388		13.480
Charges financières	-18.924	-1.985	-8.952	-4.513		-34.374
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>28.030</b>	<b>3.417</b>	<b>12.755</b>	<b>1.255</b>	<b>6</b>	<b>45.463</b>
Charges d'impôt sur le résultat						-10.929
<b>Résultat net de la période</b>						<b>34.534</b>
<b>Investissements de la période en immobilisations corporelles</b>	<b>39.716</b>	<b>231</b>	<b>30.324</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>70.287</b>

## Note 5. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles		(en milliers d'euros)		
		Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz naturel*
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31.12.2022</b>		<b>49.585</b>	<b>161.259</b>	<b>3.506.126</b>
Investissements		218	288	44.238
Subsides obtenus		0	0	0
Cessions et désaffectations		-1.585	-253	-14.728
Transferts internes		0	0	1.375
Variations de périmètre		0	0	0
Ecart de conversion		0	0	0
<b>Au 31.12.2023</b>		<b>48.218</b>	<b>161.294</b>	<b>3.537.011</b>
Investissements		1.574	423	11.457
Subsides obtenus		0	0	0
Cessions et désaffectations		-11	0	-222
Transferts internes		0	0	28.735
Variations de périmètre		0	0	0
Ecart de conversion		0	0	0
<b>Au 30.06.2024</b>		<b>49.781</b>	<b>161.717</b>	<b>3.576.981</b>
				<b>389.021</b>

\* Installations soumises à la Loi Gaz.

Au premier semestre 2024, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à k€ 37.144, contre k€ 70.287 au premier semestre 2023. En 2024, k€ 33.761 ont été consacrés à des projets liés à l'activité de transport et k€ 2.485 à des projets liés à l'activité de terminalling. Cette évolution s'explique principalement par la finalisation du premier tronçon de la canalisation Desteldonk-Opwijk en 2023 et la finalisation du second tronçon en 2024.

En milliers d'euros				
Terminal GNL*	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>1.461.392</b>	<b>43.511</b>	<b>58.362</b>	<b>81.676</b>	<b>5.749.031</b>
39.712	0	14.294	67.938	167.654
0	0	0	0	0
-491	-26.252	-9.416	0	-52.725
0	0	0	-1.375	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>1.500.613</b>	<b>17.259</b>	<b>63.240</b>	<b>148.239</b>	<b>5.863.960</b>
1.743	0	6.652	14.360	37.144
0	0	0	0	0
-72	0	-185	-181	-671
0	0	0	-28.735	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>1.502.284</b>	<b>17.259</b>	<b>69.707</b>	<b>133.683</b>	<b>5.900.433</b>

\* Installations soumises à la Loi Gaz.

Mouvements des immobilisations corporelles				(en milliers d'euros)
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz naturel*	Stockage de gaz naturel*
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31.12.2022</b>	<b>0</b>	<b>-106.445</b>	<b>-2.461.454</b>	<b>-268.883</b>
Amortissements actés	0	-2.983	-85.305	-7.912
Cessions et désaffectations	0	253	13.852	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs disponibles à la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	0	0
<b>Au 31.12.2023</b>	<b>0</b>	<b>-109.175</b>	<b>-2.532.907</b>	<b>-276.795</b>
Amortissements actés	0	-3.032	-42.602	-3.915
Cessions et désaffectations	0	0	169	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs disponibles à la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	0	0
<b>Au 30.06.2024</b>	<b>0</b>	<b>-112.207</b>	<b>-2.575.340</b>	<b>-280.710</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 30.06.2024</b>	<b>49.781</b>	<b>49.510</b>	<b>1.001.641</b>	<b>108.311</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	<b>48.218</b>	<b>52.119</b>	<b>1.004.104</b>	<b>111.291</b>

\*Installations soumises à la Loi Gaz.

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à k€ 78.115 et reflètent le rythme selon lequel Fluxys Belgium et ses filiales s'attendent à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

A la date de clôture, Fluxys Belgium et ses filiales n'ont identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

Mouvements des immobilisations corporelles				(en milliers d'euros)
Terminal GNL *	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>-975.986</b>	<b>-43.266</b>	<b>-37.622</b>	<b>0</b>	<b>-3.893.656</b>
-43.687	0	-6.873	0	-146.760
34	26.252	9.351	0	49.742
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>-1.019.639</b>	<b>-17.014</b>	<b>-35.144</b>	<b>0</b>	<b>-3.990.674</b>
-24.867	0	-3.699	0	-78.115
5	0	183	0	357
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>-1.044.501</b>	<b>-17.014</b>	<b>-38.660</b>	<b>0</b>	<b>-4.068.432</b>
<b>457.783</b>	<b>245</b>	<b>31.047</b>	<b>133.683</b>	<b>1.832.001</b>
<b>480.974</b>	<b>245</b>	<b>28.096</b>	<b>148.239</b>	<b>1.873.286</b>

\* Installations soumises à la Loi Gaz.

## Note 6. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non-courants		(en milliers d'euros)		
		30.06.2024	31-12-2023	Ecart
Contrats de location		27.333	24.354	2.979
Emprunts obligataires		696.566	696.412	154
Autres emprunts		320.182	349.545	-29.363
<b>Total</b>		<b>1.044.081</b>	<b>1.070.311</b>	<b>-26.230</b>

  

Passifs portant intérêts courants		(en milliers d'euros)		
		30.06.2024	31-12-2023	Ecart
Contrats de location		812	2.355	-1.543
Emprunts obligataires		10.752	2.516	8.236
Autres emprunts		57.556	50.465	7.091
<b>Total</b>		<b>69.120</b>	<b>55.336</b>	<b>13.784</b>

Variations des passifs liés aux activités de financement							
	31.12.2023	Flux de trésorerie		Autres mouvements			30.06.2024
			Nouveaux contrats de location	Reclassement entre non-courant et courant	Variation des intérêts à payer	Amortissements de frais émission	
<b>Passifs non-courants portant intérêts</b>	1.070.311	-60	2.979	-29.363	0	214	1.044.081
Contrats de location	24.354	0	2.979	0	0	0	27.333
Emprunts obligataires	696.412	-60	0	0	0	214	696.566
Autres emprunts	349.545	0	0	-29.363	0	0	320.182
<b>Passifs courants portant intérêts</b>	55.336	-21.916	0	29.363	6.337	0	69.120
Contrats de location	2.355	-1.543	0	0	0	0	812
Emprunts obligataires	2.516	0	0	0	8.236	0	10.752
Autres emprunts	50.465	-20.373	0	29.363	-1.899	0	57.556
<b>Total</b>	<b>1.125.647</b>	<b>-21.976</b>	<b>2.979</b>	<b>0</b>	<b>6.337</b>	<b>214</b>	<b>1.113.201</b>

Les flux de trésorerie des passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, IV.2.3 en IV.2.5 du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer et des amortissements des frais d'émission (ensemble k€ 6.551) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés (voir point IV.3.1 du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie k€ -9.786) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et contrats de location (en excluant les obligations régulatoires) (k€ 16.337). Celles-ci sont incluses dans le total des charges financières de k€ 38.345 qui sont renseignées dans le compte de résultat consolidé résumé.

## Note 7. Obligations régulatoires

Obligations régulatoires		(en milliers d'euros)		
	Note	30-06-2024	31-12-2023	Différence
Autres financements – long terme		941.873	888.753	43.417
Autres financements – court terme		78.008	203.249	-115.538
<b>Total des autres financements (A)</b>	<b>8.1</b>	<b>1.019.881</b>	<b>1.092.002</b>	<b>-72.121</b>
Autres dettes – long terme		236.217	150.963	85.254
Autres dettes – court terme		35.521	15.873	19.647
<b>Total des autres dettes (B)</b>	<b>8.2</b>	<b>271.738</b>	<b>166.836</b>	<b>104.901</b>
<b>Total des obligations régulatoires (A+B = C)</b>		<b>1.291.619</b>	<b>1.258.838</b>	<b>32.781</b>
Présentation au bilan:				
Obligations régulatoires non-courantes		1.178.090	1.039.716	128.671
Obligations régulatoires courantes		113.529	219.122	-95.890
<b>Total des obligations régulatoires (C)</b>		<b>1.291.619</b>	<b>1.258.838</b>	<b>32.781</b>

7.1. Les **autres financements** correspondent aux allocations spécifiques des obligations régulatoires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements spécifiques, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux OLO à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde. Les primes d'enchères sont présentées sous cette catégorie car le traitement régulatoire est différent, conformément au code de réseau européen.

7.2 Les autres obligations régulatoires reprises en '**autres dettes**' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. Ces montants portent intérêts au taux moyen Euribor 1 an.

Les obligations régulatoires se réconcilient avec le reporting sectoriel et le tableau des flux de trésorerie, comme suit :

Variation des obligations régulatoires		En milliers d'euros	
Long terme + court terme	Autres financements (A)	Autres dettes (B)	Total
<b>Solde d'ouverture au 01-01-2024</b>	<b>1.092.002</b>	<b>166.836</b>	<b>1.258.838</b>
Utilisations	-10.551	-70.964	-81.515
Dotations	23.450	69.017	92.468
Intérêts	19.053	2.776	21.829
Transfert	-104.073	104.073	0
<b>Solde de clôture au 30-06-2024</b>	<b>1.019.881</b>	<b>271.738</b>	<b>1.291.619</b>

La somme des utilisations et dotations s'élève à k€ 10.953.

Cette augmentation nette des obligations régulatoires correspond également avec l'évolution des obligations régulatoires reprises dans la rubrique 1.2.4 du tableau des flux de trésorerie.

La charge d'intérêts de k€ 21.829 sur les obligations régulatoires a été comptabilisée dans les charges financières.

Les obligations régulatoires ont augmenté pendant le premier semestre de 2024 suite aux ventes réalisées principalement dans les activités de transport et de terminalling qui, pour des raisons régulatoires, ne peuvent pas être incluses dans le résultat mais doivent être reportées.

## Note 8. Provisions

### 8.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	(en milliers d'euros)
Provisions au 31.12.2023	51.963
Cotisations versées	4.719
Utilisations	-5.858
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	3.780
Ecarts actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-450
Rendement attendu	-3.128
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-7.104
Reclassement à l'actif	3.650
Provisions au 30.06.2024	47.572
Provisions non-courantes	44.355
Provisions courantes	3.217

Le coût des services rendus durant la période est comptabilisé en frais de personnel et dans les dotations nettes aux provisions.

Les charges liées aux effets de l'actualisation sont présentées dans le résultat financier du groupe, sur base compensée avec le rendement attendu des actifs de couverture. Le taux de rendement attendu des actifs de couverture est aligné sur le taux d'actualisation utilisé pour la détermination de la dette actuarielle.

L'évolution des provisions pour avantage du personnel est essentiellement liée à l'indexation des salaires et à l'augmentation des taux d'actualisation, ainsi qu'aux rendements négatifs sur les actifs de couverture. La variation a été comptabilisée directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global, en ligne avec IAS 19 Avantages du personnel.

Au 30 juin 2024, les provisions pour avantages du personnel 'but à atteindre' montrent un excédent de k€ 16.094 des actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle des obligations estimées. Au 31 décembre 2023 cet excédent s'élevait à k€ 12.443. Les excédents sont comptabilisés à l'actif du bilan, dans les rubriques 'Autres actifs non-courants' et 'Autres actifs courants'.

#### **Note 9. Actifs et passifs éventuels & droits et engagements de Fluxys Belgium et ses filiales**

Aucune évolution significative au niveau des actifs et passifs éventuels & droits et engagements n'est à signaler. Dès lors, nous renvoyons le lecteur à la Note 7 'Actifs et passifs éventuels – Droits et engagements du groupe' des états financiers IFRS du rapport annuel 2023.

## Note 10. Instruments financiers

Les principaux instruments financiers du groupe consistent en des créances et dettes financières et commerciales, des placements de trésorerie ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Vous trouverez ci-dessous la situation des instruments financiers:

Synthèse des instruments financiers au 30.06.2024		(en milliers d'euros)			
		Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
<b>I. Actifs non courants</b>					
Autres actifs financiers au coût amorti	A	114.166	106.639		1 & 2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B	5.262	5.262		2
Créances de location-financement	A	0	0		2
Autres créances	A	18.496	18.496		2
<b>II. Actifs courants</b>					
Créances de location-financement	A	0	0		2
Clients et autres débiteurs	A	91.080	91.080		2
Placements de trésorerie	A	45.533	45.621		2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	1.071.092	1.071.115		2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>1.345.629</b>	<b>1.338.213</b>		
<b>I. Passifs non courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	1.044.081	987.279		2
Autres passifs financiers	B	5.262	5.262		2
<b>II. Passifs courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	69.120	69.120		2
Fournisseurs et autres crébiteurs	A	117.895	117.895		2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>1.236.358</b>	<b>1.179.556</b>		

Synthèse des instruments financiers à la date de clôture		En milliers d'euros		
31-12-2023	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
<b>I. Actifs non courants</b>				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	107.199	100.288	1 & 2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B	4.011	4.011	2
Créances de location-financement	A	0	0	2
Autres créances	A	21.496	21.496	2
<b>II. Actifs courants</b>				
Créances de location-financement	A	1.644	1.644	2
Clients et autres débiteurs	A	102.056	102.056	2
Placements de trésorerie	A	32.998	32.959	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	1.068.227	1.068.334	2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>1.337.631</b>	<b>1.330.788</b>	
<b>I. Passifs non courants</b>				
Passifs portant intérêts	A	1.070.311	1.021.899	2
Autres passifs financiers	B	4.010	4.010	2
<b>II. Passifs courants</b>				
Passifs portant intérêts	A	55.336	55.336	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	118.956	118.956	2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>1.248.613</b>	<b>1.200.201</b>	

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants :

- A. Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
- B. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat net.

L'ensemble des instruments financiers du groupe est évalué à la juste valeur et relève des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur d'autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe émis par Fluxys Belgium dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
  - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
  - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

#### **Note 11. Transactions significatives entre parties liées**

Fluxys Belgium et ses filiales sont contrôlées par la société Fluxys SA, elle-même contrôlée par Publigaz.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par Fluxys Belgium et ses filiales dans le cadre normal de leurs activités avec des entreprises liées ou associées non consolidées. Ces transactions se font aux conditions du marché et concernent essentiellement des opérations réalisées avec Fluxys SA (services administratifs, IT, de housing et gestion de la trésorerie et des financements), Interconnector (services d'inspection et de réparation), IZT (contrat de leasing IZT et services d'opération et de maintenance des installations), Dunkerque LNG (développements informatiques et autres services), Gaz-Opale (prestations de services de terminalling), Balansys (société de balancing commercial du réseau) et Flux Re (réassurances).

Les autres parties liées dans les tableaux ci-après ont trait à d'autres entités du groupe Fluxys, dans lesquelles Fluxys Belgium ne détient pas de participation.

Transactions significatives entre parties liées au 30.06.2024		(en milliers d'euros)			
		Maison mère	Co-entreprises	Autres parties liées	Total
<b>I. Actifs avec les parties liées</b>		<b>861.108</b>	<b>5.000</b>	<b>387</b>	<b>866.495</b>
1. Autres actifs financiers		0	0	0	0
Prêts		0	0	0	0
2. Créances de location-financement (courantes et non-courantes)		0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs		88	5.000	387	5.475
Clients		88	5.000	387	5.475
4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements de trésorerie		861.020	0	0	861.020
5. Autres actifs courants		0	0	0	0
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>		<b>172.635</b>	<b>0</b>	<b>812</b>	<b>173.447</b>
1. Passifs portant intérêt (courants et non-courants)		172.535	0	0	172.535
Autres emprunts		172.535	0	0	172.535
2. Fournisseurs et autres crébiteurs		69	0	11	80
Fournisseurs		4	0	0	4
Autres crébiteurs		65	0	11	76
3. Autres passifs courants		31	0	801	832
<b>au 30.06.2024</b>					
<b>III. Transactions entre parties liées</b>		<b>-2.300</b>	<b>1.411</b>	<b>11.137</b>	<b>10.248</b>
1. Prestations de services et livraisons de biens effectuées		1.918	1.411	11.137	14.466
2. Prestations de services reçues (-)		-1.386	0	0	-1.386
3. Résultat financier		-2.832	0	0	-2.832

Transactions significatives entre parties liées au 31.12.2023		(en milliers d'euros)			
		Maison mère	Co-entreprises	Autres parties liées	
				Total	
<b>I. Actifs avec les parties liées</b>		<b>1.013.091</b>	<b>13.000</b>	<b>2.381</b>	<b>1.028.472</b>
<b>1. Autres actifs financiers</b>		<b>0</b>	<b>3.000</b>	<b>0</b>	<b>3.000</b>
Prêts		0	3.000	0	3.000
<b>2. Créances de location-financement (courantes et non-courantes)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.644</b>	<b>1.644</b>
<b>3. Clients et autres débiteurs</b>		<b>240</b>	<b>10.000</b>	<b>737</b>	<b>10.977</b>
Clients		240	10.000	737	10.977
<b>4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements de trésorerie</b>		<b>1.012.851</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.012.851</b>
<b>5. Autres actifs courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>		<b>188.322</b>	<b>0</b>	<b>674</b>	<b>188.996</b>
<b>1. Passifs portant intérêt (courants et non-courants)</b>		<b>186.909</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>186.909</b>
Autres emprunts		186.909	0	0	186.909
<b>2. Fournisseurs et autres crébiteurs</b>		<b>1.406</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>1.418</b>
Fournisseurs		37	0	0	37
Autres crébiteurs		1.369	0	12	1.381
<b>3. Autres passifs courants</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>662</b>	<b>669</b>
<b>au 30.06.2023</b>					
<b>III. Transactions entre parties liées</b>		<b>-775</b>	<b>965</b>	<b>4.955</b>	<b>5.144</b>
<b>1. Prestations de services et livraisons de biens effectuées</b>		<b>3.851</b>	<b>965</b>	<b>4.955</b>	<b>9.770</b>
<b>2. Prestations de services reçues (-)</b>		<b>-1.435</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1.435</b>
<b>3. Résultat financier</b>		<b>-3.191</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3.191</b>

## **Note 12. Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur à la clôture ayant un impact matériel sur les états financiers présentés n'est survenu.

## 2.4 Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Fluxys Belgium SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois close le 30 juin 2024

### Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan consolidé résumé de Fluxys Belgium SA arrêté au 30 juin 2024 ainsi que le compte de résultat consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière consolidée intermédiaire résumée »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de six mois close le 30 juin 2024 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Diegem, le 30 septembre 2024

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
représentée par

Wim Van Gasse \*

Associé

\*Agissant au nom d'une SRL

## 2.5 Déclaration des personnes responsables

Déclaration relative au premier semestre clôturé le 30 juin 2024

Par la présente, j'atteste qu'à ma connaissance :

- les états financiers résumés de Fluxys Belgium, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations qui doivent y être reprises, entre autres les événements importants et les principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les états financiers résumés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice.

Bruxelles, le 30 septembre 2024

Pascal De Buck  
Administrateur délégué  
Chief Executive Officer

### 3 Définition des indicateurs

#### EBIT

**Earnings Before Interests and Taxes** ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

#### EBITDA

**Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization** ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, pertes de valeur et provisions auxquelles sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivre sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.

#### Endettement financier net

Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs régulatoires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts.

<b>Compte de résultat consolidé en milliers d'euros</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2023</b>
Résultat opérationnel	70.536	66.123
Amortissements	85.599	81.269
Provisions	-2.780	562
Pertes de valeur	-5.477	5.405
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0
<b>EBITDA</b>	<b>147.878</b>	<b>153.359</b>

<b>Compte de résultat consolidé en milliers d'euros</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2023</b>
Résultat opérationnel	70.536	66.123
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0
<b>EBIT</b>	<b>70.536</b>	<b>66.123</b>

<b>Bilan consolidé en milliers d'euros</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Passifs portant intérêts non-courants (+)	1.044.081	1.070.311
Passifs portant intérêts courants (+)	69.120	55.336
Placements de trésorerie (75%) (-)	-34.150	-24.749
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%) (-)	-803.319	-801.170
Autres actifs financiers (75%) (-)	-85.550	-80.324
<b>Endettement financier net</b>	<b>190.182</b>	<b>219.404</b>

**Questions relatives à des données financières ou comptables**

**Filip De Boeck** +32 2 282 79 89 • filip.deboeck@fluxys.com

**Contact presse**

**Service de presse** : +32 2 282 74 44 • press@fluxys.com

Fluxys Belgium SA • Avenue des Arts 31 • 1040 Bruxelles

+32 2 282 72 11 • [fluxys.com/belgium](http://fluxys.com/belgium)

TVA BE 0402.954.628 • RPM Bruxelles • D/2024/9484/5

Éditeur responsable • Leen Vanhamme • Avenue des Arts 31 • 1040 Bruxelles